

SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE
MAGELIS

Comité Syndical du 21 mars 2025

Délibération n°14/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mars à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 10 mars 2025.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard LEFEVRE,

Mesdames Martine PINVILLE, Célia HELION, Fabienne GODICHAUD, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : messieurs François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU, Gérard ROY (Pouvoir à monsieur Gérard DESAPHY),

Mesdames Nicole BONNEFOY, Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Caroline COLOMBIER.

Membre consultatif présent : monsieur Andreas KOCH.

Membre consultatif absent : monsieur Alain LEBRET.

Secrétaire de séance : madame Hélène GINGAST.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	13
Pouvoir(s)	1
Absent(s)	7
Votants	14

Objet : Subvention de Magelis à l'association CAP BD – Club Unesco d'Angoulême

Magelis souhaite renouveler son soutien à l'association CAP BD – Club Unesco Angoulême, créée pour fédérer les forces vives et les citoyens de la ville d'Angoulême autour du label Unesco Ville créative obtenu par la ville d'Angoulême en 2019, et valoriser ce label prestigieux et envié auprès du plus grand nombre.

CAP BD contribue au rayonnement d'Angoulême dans le domaine de la littérature, particulièrement de la Bande Dessinée et des produits de l'Image. A ce titre, elle se veut une ressource auprès de la Ville d'Angoulême pour les actions UNESCO et la notoriété de la ville.

CAP BD bénéficie du soutien de plusieurs institutions territoriales :

- Ville d'Angoulême : 19 K€
- GrandAngoulême : 5.5 K€
- Département de la Charente : 4.5 K€
- Etat : 3.5 K€
- Autres : 17 K€

CAP BD a élaboré un dispositif d'actions pour développer la notoriété de l'image sur le territoire en 2025 pour lequel elle sollicite MAGELIS pour l'accompagner :

- Pavillon d'Angoulême : chaque année pendant le FIBD, le Pavillon permet de mettre en avant les auteurs et autrices, illustrateurs et illustratrices, dessinateurs et dessinatrices du territoire à travers des expositions, des ateliers dessin pour petits et grands, des dédicaces, du cinéma d'animation avec une projection de films d'animation fabriqués en partie dans les studios et/ou écoles d'Angoulême.

Fort de son succès populaire, CAP BD souhaite faire vivre le lieu tout au long de l'année avec une programmation en lien avec les événements culturels du territoire (expositions d'artistes locaux, les samedis marchés des créateurs, le FFA, le circuit des Remparts, marché de Noël, ...)

- Du 28 Janvier au 2 février 2025 : le FIBD (20 000 visiteurs)
- Du 12 au 28 février 2025 : Exposition *Bonboni "le dessin s'anime"*
- Du 8 au 24 Mars 2025 : le Printemps des Poètes

CAP BD s'installe à l'hôtel St SIMON du fait des travaux prévus Rue Hergé

- Du 8 au 23 Mai 2025 : des créateurs internationaux exposent leurs œuvres picturales
- du 10 au 24 Juillet 2025 : *In vino fabulas* avec Café Creed et vignerons
- Marchés d'été et de Noël (*dates en cours de définition*)
- Juillet- Octobre 2025 : Anim'actio en co-réalisation avec Magelis
- Du 27 au 31 Août 2025 : Angoulême fait son cinéma
- Du 10 au 14 Septembre 2025 : Circuit des Remparts (estampes, ateliers)
- Exposition en préparation en Novembre 2025.
- Semaine des mangas (*à finaliser*)

- Par ailleurs :

- Projet de statue de Eisner (accord de ses descendants)
- Projet timbres pour le FIBD 2026 avec 8 auteurs locaux sous la houlette d'Olivier Balez (sketchs réalisés) *en cours de validation par la Poste*.
- CNAM-ENJMIN les 3-4 Avril (Festival SPAWN !) avec 6 auteurs (exposition, battles...)
- Bus Hugo Pratt (contrat Etat- Ville), thème ma ville Angoulême.
- Festival de Confolens 2025

Pour mettre en place ses actions, CAP BD sollicite Magelis pour un soutien financier d'un montant de 12 000 € sur un budget total prévisionnel des projets présentés de 67 500 € (hors contributions volontaires). Magelis souhaite attribuer à CAP BD une subvention à hauteur de 12 000 € au titre de l'année 2025.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- acceptent le principe et les termes de la convention à intervenir entre Magelis et l'association CAP BD prévoyant un soutien financier d'un montant de 12 000 € au titre de l'année 2025 ;
- autorisent Monsieur le Président à signer la convention de partenariat afférente ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 25 mars 2025
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 25 mars 2025
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 25 Mars 2025

Signé: Le Président

Le Président,
Patrick MARDIKIAN

